

▼Préparation

Il est important de se familiariser avec le format et le déroulement de l'épreuve pour augmenter ses chances de réussite. Des exemples de sujets d'examen sont à la disposition des candidats sur le site du DCL.

Si vous souhaitez vous préparer à l'examen, vous pouvez consulter la liste des centres de formation accrédités sur le site du DCL :

www.education.gouv.fr/dcl.

▼Inscription

Les dates des prochaines sessions sont consultables sur le site

www.education.gouv.fr/dcl

La première étape de l'inscription s'effectue en ligne sur le site du DCL environ 2 mois avant la date de la session. Le candidat reçoit alors une demande de confirmation qu'il renvoie à l'adresse indiquée avec un chèque de 100 euros de droits d'inscription. Environ 15 jours avant la session, il reçoit sa convocation qui indique l'horaire et le lieu précis de l'examen.

▼Résultat

Dans les 4 semaines qui suivent la session, le candidat peut consulter ses résultats détaillés sur le site du DCL. S'il a réussi, il reçoit ensuite un courrier lui notifiant la mise à disposition de son diplôme par le rectorat.

Une seule adresse :
www.education.gouv.fr/dcl
• pour s'inscrire
• consulter les annales
• consulter ses résultats et son profil détaillé



Pour plus d'informations sur les démarches à suivre
ou pour toute question relative au DCL :

www.education.gouv.fr/dcl

dcl

Diplôme de compétence en langue de l'Éducation nationale

un diplôme professionnel pour la vie active



Aix-Marseille
université
Centre national
du DCL

dcl
Diplôme de compétence
en langue
de l'Éducation nationale



Le DCL : un diplôme d'Etat pour valider sa compétence en langue

Le DCL est un diplôme national professionnel créé spécialement pour les adultes et qui répond aux besoins du monde économique.

Le DCL permet d'évaluer sa capacité à utiliser une langue dans l'ensemble des situations courantes de la vie professionnelle, personnelle et sociale.

Sur le plan professionnel, le DCL peut être un véritable coup de pouce à l'insertion, à la mobilité ou à la reconversion.

Le DCL est accessible à tous, quels que soient le statut (salarié, demandeur d'emploi, particulier), la nationalité ou le niveau de formation.

www.education.gouv.fr/dcl

Vous pouvez passer le DCL en :

allemand, anglais, arabe, breton, chinois, espagnol, français langue étrangère, français professionnel de 1er niveau, italien, langue des signes française, occitan, portugais, russe



- La **qualité** : c'est un diplôme délivré par le Ministère de l'Education nationale ; il s'inscrit dans la démarche qualité EDUFORM
- La **fiabilité** : il est aligné sur les niveaux du CECRL reconnus dans tous les pays de l'Union européenne ; il évalue toutes les dimensions de la compétence en langue
- Le **financement** : le DCL est éligible au Compte Personnel de Formation (CPF) ; il est inscrit à l'inventaire de la Commission Nationale de la Certification Professionnelle (CNCP) et sur la liste nationale interprofessionnelle



Comment se déroule l'examen ?

L'originalité du DCL, c'est d'évaluer la compétence en langue dans une situation simulée, proche de la réalité. Le candidat est immergé dans un «scénario» dans lequel la mission qu'il doit accomplir va l'amener à recueillir des informations pertinentes, présenter et justifier une proposition, s'entretenir avec un interlocuteur, avant de rédiger un écrit final.

En fonction de sa performance, lors de la session d'examen, le candidat se voit attribuer l'un des **cinq niveaux de langue**, en cohérence avec le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL).



Durée totale de l'examen



1h30 pour le Français Professionnel de 1er niveau

2h30 pour les autres langues

composé de **5 phases** :

- 1** Compréhension écrite
- 2** Compréhension orale ou LSF*
- 3 et 4** Expression orale et interaction ou LSF*
- 5** Expression écrite

* LSF : Langue des Signes Française

